



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 29 novembre 2016

**Préavis N° 18/2016 concernant la demande
d'un second crédit d'étude pour le
réaménagement de la traversée du village.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 novembre 2016 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 18/2016,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix et 2 abstentions, les conclusions du préavis municipal,
à savoir :**

- Octroyer le montant de l'étude demandé de CHF 440'000.- ;
- Autoriser la municipalité à signer tous les documents nécessaires ;
- Financer la dépense par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Autoriser la municipalité à amortir cette dépense sur 30 ans au maximum, via les comptes d'amortissement des services concernés.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 28 novembre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente


Gabrielle Pasche



La secrétaire


Séverine Rotondo